

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

CAN 2024 :

**Véritable fête
du football ^{P.7}
en Côte Ivoire**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 481 du 18 Janv. 2024

Rapport annuel des FAT :

L'armée s'engage à toujours veiller au grain ^{P.3}



Akoussoulèlou Pascal Bodjona à la présidence de la République :



**Chronique du retour d'une ^{P.3}
"bête politique" sur la scène**

« Monsieur BODJONA Akoussoulèlou Pascal est nommé Conseiller Spécial, Chargé des affaires politiques », c'est en effet l'article premier du décret de nomination de l'ancien ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, décret en date du 29 décembre 2023 signé du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE et qui a été connu du public togolais par les réseaux sociaux autour du 09 janvier 2024...

Togo :

**La loi sur les ^{P.5}
associations
bientôt actualisée**

FNFI :

**10 ans après,
des avancées
notables ^{P.6}**

Lutte contre le cancer :

Un Conseil national en préparation

Le Gouvernement veut donner un peu plus un caractère institutionnel à la lutte contre le cancer au Togo. Au dernier conseil des ministres tenu en fin de semaine passée, l'exécutif a adopté la création d'un Conseil national pour coordonner les actions entreprises par l'Etat dans le cadre de la lutte contre le cancer.

L'organisme institué par décret, consacre la mise en place d'un cadre institutionnel national de coordination et de gestion de la lutte contre le cancer, sous ses aspects essentiels de prévention et de prise en charge. Concrètement, il s'agira pour le Conseil d'orienter et de coordonner les différentes initiatives déjà mises en place par l'exécutif et d'améliorer la mobilisation des ressources.

En effet, depuis plus de dix ans, le pays s'est engagé à combattre cette maladie à travers une série d'actions contre cette maladie qui pose un problème de santé publique puisqu'elle représente la deuxième cause de mortalité dans les hôpitaux de la sous-région, après les maladies cardio-vasculaires. Comme mesures déjà prises dans ce sens, l'adoption d'un plan national de lutte, la création d'un institut national dédié, l'élaboration de campagnes de sensibilisation

et de vaccination en particulier contre le cancer du col de l'utérus, ou encore la création d'un registre national des cancers. On peut également citer parmi les exemples, la création d'une unité de traitement de cancer infantile et d'un centre international de cancérologie, des structures rendues opérationnelles il y a deux ans. Parlant du centre international de cancérologie, qu'il est une initiative de portée sous régionale. Il offre des prestations de standards internationaux et est doté d'équipements de dernière génération pouvant traiter tous les types de cancer. C'est dire donc que le gouvernement a vraiment sorti l'artillerie lourde face à cette maladie. « Le cancer est un tueur silencieux. Il faut donc une action coordonnée de toutes les institutions qui interviennent dans ce domaine » a indiqué le ministre Christian Trimua, porte-parole du Gouvernement.

Avec près de 8000 cas de cancer recensés en 2022, la maladie représente véritablement un problème de santé publique. « Le fardeau que le cancer représente aujourd'hui mérite de mettre en place des structures ou des outils pour avoir des données de qualité. C'est sur la base de ces données que les actions et les stratégies seront prises pour que notre pays puisse mieux impacter sur la prise en charge du cancer. La situation interpelle parce que pour la seule année 2022, il y a eu un peu moins de 8000 nouveaux cas pour le Togo. Ce sont des cas qui ont été documentés, en sachant très bien qu'il y a eu une sous estimation » a expliqué le Professeur Darre Tchinn, titulaire d'ana-



tomie et de cytologie pathologique.

Selon les données officielles, tous les sexes (hommes et femmes) sont touchés par cette terrible maladie. Il y a trois ans, les cancers les plus présents chez les femmes étaient ceux du sein (16,3% de l'ensemble des cas réper-

torisés au Togo, tous sexes confondus) et du col de l'utérus (8,7% de l'ensemble des cas). Pendant ce temps, on note chez les hommes, les cas de prostate avec 9,6% de tous les cancers recensés, le lymphome non hodgkinien (5,1%) et le cancer de l'estomac, étaient les plus dé-

nombrés. Le pays avait initié en novembre dernier une campagne nationale de vaccination contre le cancer du col de l'utérus qui était le deuxième type de cancer le plus fréquent.

Toujours dans le cadre de la lutte contre cette maladie, le Togo a ouvert en 2022, un centre de traitement des cancers affectant les enfants. Conscient que les enfants représentent l'avenir du pays, il est important pour le gouvernement de préserver la santé de cette couche de la population. Ce centre est chargé de prendre le relais de l'ancienne infrastructure qui manquait cruellement d'équipements appropriés pour la prise en charge. Au cours des deux dernières décennies, au moins 200 enfants ont été traités d'une forme de cancer infantile.

Roger GBESSIA

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 15 au 21 janvier 2024

ABRAHAM	Agoè Lohopé Kossigan	22 50 10 00
ALTA	Agoè Anonkui Rte Mission Tové face Centre Culturel Loyola	22 25 94 47
AVEPOZO	A 600m restaurant Alice, Bè-kome, avépozo,	22 27 04 86
BETANIA	Rue sito, gblinkomé,	22 43 89 40
BETHEL	Bd. Du 30 Août, sur la route de kpalimé, adidogomé,	22 25 23 70
BON SECOURS	Gblinkomé, BP 80878	22 20 76 30
EDEN	Route d'Anèho, face à la cité Baguida	70 42 13 98
HOPITAL	Face CHU Tokoin,	22 20 08 08
DES APOTRES	49 rue Mobutu séssé Seko, Akodésséwa,	22 27 11 98
DES ECOLES	Rte de kpalimé, face lycée technique adidogomé,	22 51 75 75
DES ROSES	Carrefour de l'union, vakpossito	22 37 38 12
DIVINA GRACIA	Agoè fiovi, rond point Cool Catche	93 83 91 00
3e ARRONDISSEMENT	219, boulevard du 13 Janvier,	22 21 52 27
EL-NISSI	Adidogome apedokoe gbomame	79 78 15 37
EL-SHADAÏ	Atikoumé, en face de ESTAO	22 51 44 25
EL-SHAMMAH	Amadahomé à côté de la maison des jeunes	22 46 93 50
EMMANUEL	637, rue Duisbourg, kodjoviakopé,	22 21 30 98
ENOUULI	Face gare routière Agblalépédogan,	22 25 90 68
EVA	Sanguéra, non loin de T'OIL	92 16 32 32
HANOUCOPE	Face Bourse du travail,	22 21 01 15
HEDZRANAWOE	Avenue, du grand séminaire, Hédzranawoé,	22 26 49 61
HOSANNA	à 100m d'EPP Sagbado, Adidogomé,	22 51 50 49
J-MIMSHAK	à 50m de la base de Satom Houtigomé	22 60 30 50
KOUESSAN	Face au stade de kégué,	23 20 04 57
LA GRACE	Nationale N°1, face Terrain d'Agoè-Nyivé,	22 25 91 65
LA MAIN DE DIEU	Agoè nouveau marché, vers camp de police	22 52 77 55
LA PATIENCE	Avenue de la nouvelle marché, Tokoin Gbadago,	22 21 60 94
LE BON SAMARITAIN	Rue Pa de Souza, près Hôpital de Bè,	22 21 45 30
LE GALIEN	Avenue Pya, Rue Pavée, Adidoadin,	22 51 71 71
JOURDAIN	Bd. Léopold Sedar Senghor face CEG Tokoin Wuiti,	22 61 56 14
LIDDY	Agoè Bernard Copé après station CAP face du Camp Fir	70 90 19 60
L'AMITIE	avenue des hydrocarbures, entre soted et togogaz ;	22 21 74 47
M'BA	Route de Kovié, 500 mètres après marché LEGBASSITO	70 27 81 81
MAELYS	bd Malfakassa, en face de NETADI, Bè Kpota,	22 27 60 19
MAGNIFICAT	Rue La Pampa à 100 M Du Palais Royal Yokoe,	91 43 74 22
MATHILDA	Rue des Evalas, Aflao Gakli,	22 51 15 34
MAWULE	Bd. De l'Oti, rue 54, Rond-Point, Bè-Gakpoto,	22 27 11 21
NOTRE DAME DE LOURDES	Bd. Adidoadin-Assiyéyé,	22 44 01 01
REGINA PACIS	Adétikopé près du Bar Sous l'Antenne	96 80 10 22
SAINT PAUL	Bd. Jean Paul II, à côté du Lycée St Joseph,	22 22 46 72
SAINT PHILIPPE	Zanguéra, près de station de service OANDO	90 67 33 24
THERYA	Mangotigomé-Route de la Foire TOGO 2000	22 61 56 52
VOLONTAS DEI	Avédji carrefour SUN CITY	70 42 23 60
ZONGO	entre Orabank et la station Sanol Togblékopé	70 49 96 55
ZOSSIME	route de Sanguéra près du marché de Zossimé	99 99 80 75

**Lisez chaque
semaine
votre journal**

**ECHOS
DU PAYS**

**l'information au
coeur du
développement**

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

**ECHOS
DU PAYS**

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507

e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,
Roger GBESSIA, Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Akoussoulèlou Pascal Bodjona à la présidence de la République :

Chronique du retour d'une "bête politique" sur la scène

« Monsieur BODJONA Akoussoulèlou Pascal est nommé Conseiller Spécial, Chargé des affaires politiques », c'est en effet l'article premier du décret de nomination de l'ancien ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, décret en date du 29 décembre 2023 signé du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE et qui a été connu du public togolais par les réseaux sociaux autour du 09 janvier 2024. Dès la connaissance de ce décret, les plateformes digitales ont connu une saturation avec en toile de fond, des analyses et commentaires sur cette nomination allant jusqu'à pénétrer la tête de Faure Gnassingbé. De tout ce qui est dit, nombre de togolais se demandent où est finalement la vérité à la raison de la nomination de Pascal Bodjona à un poste de Conseiller Spécial, chargé des affaires politiques ? En effet, beaucoup de commentaires et analyses ont fait état de la déliquescence de la politique en interne qui exige de Faure Gnassingbé de s'appuyer sur son ancien collaborateur pour se donner une autre image au plan national. D'autres ont es-

timé que le Président réhabilite Pascal du fait des 12 à 16 mois prochains qui ont une coloration politique très forte avec des consultations électorales qui vont des régionales et législatives en 2024 à la présidentielle de 2025 qui se prépare déjà. Pour certains analystes encore, c'est un directeur de cabinet de la présidence de république qui ne dit pas son nom qui retrouve son poste d'antan, mieux, d'autres dans leurs analyses pensent que c'est un dauphin de Faure Gnassingbé qui se dessine déjà, même s'il faut aussi remarquer que certains n'ont pas caché leur sentiment d'être comme trahi par l'ancien ministre qui a accepté son nouveau poste.

Ces quelques exemples cités plus haut et qui ne sont pas exhaustifs car les commentaires sont tellement légion dans le cas d'espèce, ne sont la preuve que les hommes et surtout ceux de la presse ont beaucoup d'imagination et font tellement d'analyses avec des commentaires non moins intelligents dans un monde qui nous oblige à comprendre que les vérités deviennent de plus en plus alternati-

ves. Au demeurant, l'aspect sur lequel une certitude est du reste établie, c'est que la vie publique de Pascal Bodjona intéresse plus d'un togolais et la presse s'y met à cœur joie.

Une chose est aussi certaine, les commentaires des uns et des autres, ont pu mettre aussi en exergue le fait que nombre de togolais sont de fait peu doués à la compréhension de la chose politique dont la logique n'est pas celle de l'ensemble des nombres naturels. Heureusement que plus loin dans les études et notamment des les nombres complexes, un nombre « i » au carré donne un nombre négatif qui « -1 », une logique non compréhensible toujours en mathématiques mais pour l'ensemble des nombres naturels.

De fait, pour certains Pascal Bodjona gagne le prix de la sagesse et de la patience qui sont en la matière une vertu et pour eux en effet, ce retour était prévisible car il y avait déjà certains clignotants. De tout ce qui est fait, la vérité sur laquelle tout le monde est unanime c'est que Faure a nommé « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». Faure Gnassingbé qui développe



Pascal Bodjona

aujourd'hui un leadership extraordinaire dans la sous-région ouest africaine et qui très probablement sera sollicité pour un autre mandat, a besoin d'un homme de plus qui a la maîtrise de la politique nationale et des relations internationales. En la matière, le Président de la République Togolaise a prouvé à plus d'un titre qu'il est un fin stratège et qu'il est et demeure une tête bien réfléchie.

Certes des critiques existent parfois contre le même Chef de l'Etat sur certains sujets, critiques compréhensibles car, nombres de critiques connaissent moins les contextes

et les pesanteurs qui militent en faveur de la prise de décision à l'échelle supérieure. Ainsi donc, Faure fait ses calculs en fonction des réalités que lui seul maîtrise. Dans une telle situation, Akoussoulèlou Pascal Bodjona qui en réalité est une « bête politique », est donc à une place qui lui convient pour venir orchestrer avec les autres au niveau de la superstructure pour le meilleur devenir du Togo avec Faure Gnassingbé à la manette.

La seule chose qui mérite d'être rappelée au nouveau Conseiller Spécial du Chef de l'Etat chargé des affaires politiques est

que la configuration politique du Togo a changé dans un monde extrêmement sensible, la chose qui peut aussi rassurer au-delà de sa maîtrise avérée des affaires politiques c'est qu'il est certain que la traversée de son "purgatoire politique" lui a sans doute donné une expérience de plus dans la gestion et la connaissance de l'Homme.

Bon vent Bodjona Akoussoulèlou Pascal aux côtés du Chef de l'Etat. Les togolais espèrent que vos conseils aident Faure Gnassingbé.

Augustin S.

Rapport annuel des FAT :

L'armée s'engage à toujours veiller au grain

La cérémonie du grand rapport annuel des Forces Armées Togolaises (FAT) s'est déroulée le 13 janvier dernier à Kara en présence du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, chef suprême des armées et des officiers des forces de défense et de sécurité. Au cours de cette rencontre présidée par le numéro 1 togolais, la haute hiérarchie militaire a réitéré son engagement à toujours rester vigilants face aux menaces d'agressions extérieures.

Saluant son leadership et sa vision de paix et de stabilité, les responsables des différents corps ont réaffirmé leur engagement à veiller à maintenir l'ordre, la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire national. Dans leur déclaration solennelle, la haute hiérarchie militaire a témoigné sa reconnaissance au Chef de l'Etat pour son attention particulière aux questions de défense et de sécurité. Face aux défis

sécuritaires auxquels fait face le Togo, l'armée se dit toujours prête à combattre toute agression extérieure.

Dans son intervention, le Président de la République a félicité les forces armées pour leur professionnalisme, leur bravoure et leur détermination à assurer la sécurité nationale. Il les a invitées à maintenir cette dynamique pour garantir la paix et la sécurité dans le pays. Pour finir, Faure Gnassingbé a

réaffirmé sa détermination à poursuivre les efforts visant à renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles des forces de défense et de sécurité dans le pays.

En effet, face à la menace terroriste, le gouvernement prévoit de consacrer plus de 430 milliards de francs CFA à la défense d'ici 2025. L'enveloppe devra permettre au pays de faire face aux nouvelles contingences sécuritaires en lien avec la montée des groupes djihadistes. Toujours dans la même veine, l'exécutif a fait adopter par le parlement en décembre 2020, sa toute première loi de programmation militaire. Le programme de modernisa-



Les officiers supérieurs des FAT

tion et de renforcement de l'armée prévoit des dépenses de l'ordre de 722 milliards de nos francs d'ici 2025 dont 367 milliards de francs CFA pour le fonctionnement et 354 milliards de francs pour les investissements.

A l'horizon 2025, ces

efforts financiers devraient contribuer à faire passer les effectifs de l'armée de 17.773 hommes fin 2020 à 22.020. Pour les autorités en charge de la défense, il est question désormais non seulement du renforcement des équipements des forces armées

togolaises, mais également de la mise en place d'une nouvelle unité des forces spéciales et d'un groupe d'intervention léger antiterroriste dotés d'équipements modernes et sophistiqués.

Roger GBESSIA

Incendie au marché d'Agoè-Assiyé :

Les acteurs sur le nouveau site depuis quelques jours

Depuis plus d'une semaine, une partie des commerçants et commerçantes victimes de l'incendie au marché d'Agoè-Assiyé se sont installés sur le nouveau site situé sur le terrain du lieu-dit « Togo Grain » dans la commune Agoè-Nyivé 1. Ils s'y sont installés en attendant de trouver une solution définitive ou de voir si l'ancien marché sera reconstruit comme me promettent les autorités. Les commerçants, commerçantes qui ont pu trouver les moyens pour se relancer mettront du temps pour se retrouver, le site n'étant pas bien connu. A part cette mesure de réinstallation des sinistrés, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour accompagner les uns et les autres.

Le gouvernement n'a pas mis assez de temps pour prendre des mesures d'accompagnement des commerçants et commerçantes victimes de l'incendie qui a ravagé le marché d'Agoè-Assiyé le 21 décembre 2023. La toute première et la plus urgente c'est la réinstallation des acteurs du marché parti en fumée. C'est finalement le terrain de « Togo Grain » situé dans la commune d'Agoè-Nyivé 1 non loin de l'ancien site qui a été réquisitionné. Depuis le 8 janvier dernier, le nouveau site est ouvert aux commerçants et commerçantes qui ont tout perdu et ont bien envie de reprendre leurs activités malgré tout. Cela ne pouvait pas être autrement, ces femmes vivent du commerce depuis des années, certaines ont même hérité cette acti-

vité de leurs parents. Le gouvernement a donc permis à ceux et celles qui le peuvent pour le moment de se relancer. Une quarantaine de hangars ont été construits sur le site pour permettre à quelques 3 mille acteurs de marché de se réinstaller selon les autorités communales. Les hangars ont été même construits tout autour de la clôture du site pour ceux qui n'ont pas pu trouver de la place à l'intérieur. Ce ne sera pas facile toute suite pour ces commerçants et commerçantes de retrouver leur clientèle et faire des chiffres d'affaires, parce que c'est un nouveau site et il faudra du temps pour que les clients puissent retrouver leurs fournisseurs. « *Le nouveau site n'est pas encore bien connu, malgré les indications que nous donnons à nos clients il est difficile pour eux de*

se retrouver. L'autre souci c'est que l'espace est trop restreint par rapport à l'ancien site », s'est plaint un commerçant de prêt-à-porter. « On se débrouille sur le nouveau site parce que nos marchandises sont brûlées lors de l'incendie de l'ancien marché. Nous n'avons plus assez d'argent pour reprendre véritablement notre activité », renchérit une commerçante. C'est une situation très difficile pour ces acteurs de marché qui doivent tout reprendre malgré les difficultés du moment. Mais comme toujours, tout commencement est difficile, avec le temps les clients vont s'habituer et les choses vont marcher. Il faut de l'abnégation et du courage pour traverser ces moments difficiles.

Le gouvernement a su prendre des mesures urgentes pour accompagner ces com-



Des commerçantes sur le nouveau site

merçants et commerçantes, c'est ce qui est important. A part le nouveau site qui accueille les sinistrés depuis le 08 janvier, un moratoire d'un an est accordé sur le remboursement des encours de crédit contractés par les victimes auprès des microfinances. Ceci pour éviter que ces institutions financières ne mettent la pression sur ces victimes. Cette pression peut entraîner des conséquences désastreuses sur ces femmes qui n'ont plus rien aujourd'hui, parce que les prêts sont partis en fumée. Un crédit relais à taux 0% a été mis en place pour faciliter la reconstitution du capital des sinistrés. Il y a également l'extension à titre exceptionnel du

programme "Assurance du FNFI" à hauteur de 50% pour toutes les victimes, et de 100% pour les bénéficiaires du programme du FNFI. A cela s'ajoute l'ouverture du guichet de refinancement pour tous les services financiers décentralisés intervenant sur le marché sinistré. Il est également prévu un numéro vert 80 00 00 12 du FNFI pour toute information complémentaire relative à l'accès au crédit en appui aux efforts de reprise des activités commerciales. Cette prompte réaction du gouvernement témoigne de la volonté des plus hautes autorités du pays à apporter une assistance aux sinistrés. Il faut rappeler qu'au lendemain du sinistre le

chef de l'Etat a reçu les représentantes des femmes victimes de l'incendie pour les consoler et leur témoigner la solidarité de l'Etat. Après quelques jours, il a offert une enveloppe de 150 millions de francs CFA à tous les sinistrés pour leur permettre de passer un tant soit peu de bons moments de fêtes. A cela, il a ajouté des paquets de tôle qui servent aujourd'hui à construire des hangars de fortune. Mais le site de « Togo Grain » n'est pas assez grand pour recevoir toutes les commerçantes et commerçants victimes de l'incendie. Il faut rapidement trouver un autre site pour accueillir d'autres sinistrés.

M. Mazé

OTR :

La TVM toujours suspendue pour les véhicules à usage commercial

Sur instruction du Gouvernement, l'Office Togolais des Recettes (OTR) avait pris la décision depuis avril 2022 de suspendre le paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) en réponse au phénomène de la vie chère et de l'inflation qui ont prévalu pendant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid19. Même si nous sommes maintenant en 2024, cette décision reste d'actualité.

La Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) reste suspendue pour les véhicules de transport de marchandises et de personnes à usage commercial en cette année 2024. En effet, deux ans après avoir pris cette décision salutaire, l'OTR a jugé utile de reconduire cette mesure à caract-

ère sociale dans la loi de finances de 2024. « Est suspendue pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, l'application des dispositions relatives à la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) à usage commercial affectés au transport de marchandises et de personnes » indique t-

on dans la loi de finances exercice 2024.

Cette suspension reste donc en vigueur au moment où des réformes sont engagées dans le secteur des transports. Cette mesure sociale visait à atténuer l'impact de l'inflation constatée sur

Suite à la page 6



Togo :

La loi sur les associations bientôt actualisée

La législation sur les associations en vigueur au Togo s'apprête à évoluer. Le gouvernement a adopté le 12 janvier dernier en Conseil des ministres un projet de loi dans ce sens. Le nouveau texte vise à régir les associations nationales ainsi que celles basées à l'étranger doit surtout permettre au pays d'adapter son cadre juridique aux réalités actuelles et de corriger les limites et insuffisances observées depuis plusieurs décennies.

« Après plusieurs décennies d'application, cette loi révèle des difficultés, limites et insuffisances qui rendent nécessaires une refonte du cadre juridique relatif aux associations afin de l'adapter aux réalités actuelles » indique le communiqué ayant sanctionné les travaux.

En effet, le cadre actuel consacré par la Constitution du 14 Octobre 1992 a été emprunté à la loi française du 1^{er} juillet 1901 et déclaré

applicable au Togo en 1946. En outre, il est question pour l'exécutif de tenir compte des nouvelles technologies, en dématérialisant les procédures. « Nous sommes en décalage total avec la pratique des associations au Togo et le contenu de cette loi. Il est donc important que nous puissions nous approprier nous-mêmes les règles qui régissent la vie associative au Togo, qui est très dynamique et diversifiée » a

expliqué le Secrétaire Général du Gouvernement, Christian Trimua.

Il y a encore quelques années, toutes les associations de la plupart des pays d'Afrique francophone étaient régies par la loi française du 1^{er} juillet 1901. Mais entre temps, des pays comme le Burundi, le Congo ou encore le Rwanda ont modifié cette loi et l'ont adapté à leurs réalités et exigences actuelles.

Quels sont les docu-



ments à fournir pour créer une association au Togo ? Quels sont les droits d'une association ? Comment

créer une association à but non lucratif au Togo ? La déclaration d'association en ligne... sont entre autres préoccupations auxquelles devra répondre le nouveau texte.

K. Amenté

Politique/fin du mandat des députés :

L'opposition s'obstine à ne rien comprendre

Le Togo avance tout doucement vers les élections prévues en début de cette année 2024, notamment les régionales et les législatives. Le gouvernement a indiqué qu'elles se tiennent au plus tard fin premier trimestre 2024. Logiquement les deux élections qui seront coupées doivent avoir lieu fin mars en tenant compte des indications de l'exécutif. A l'approche de ces échéances, l'opposition tergiverse toujours. Beaucoup de leaders exigent des assises avant les deux scrutins estimant qu'il y a une sorte de vide juridique après la fin du mandat des députés actuels. Une lecture erronée de la loi qui risque d'être préjudiciable pour l'opposition elle-même.

Plusieurs partis politiques ou regroupements de partis politiques ont fait des sorties tout ces derniers temps pour exiger du pouvoir un dialogue pour disent-ils régler certains problèmes politiques avant les législatives et les régionales. Ces partis estiment que la fin du mandat de la 6^{ème} législature sans élections est synonyme du vide juridique. L'Alliance Nationale pour le Changement va même dire que la majorité parlementaire n'existe plus et donc le gouvernement actuel n'a plus d'existence légale. Des observateurs de la scène politique togolaise sont étonnés de cette lecture biaisée de la loi que font les responsables de l'ANC. Parfois quand on n'a rien à dire il vaut mieux observer et apprendre des autres. L'article 52, dernier alinéa est clair, « Les membres de l'Assem-



Des leaders de l'opposition

blée nationale et du Sénat sortants, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs ». Certains leaders de l'opposition estiment que l'interprétation de cet alinéa est tout autre que celle qu'on lui prête actuellement. La question c'est de savoir pourquoi pensent-ils que c'est leur interprétation qui est la bonne ? Parfois il faut être logique dans les prises de posi-

tions. Ce même article a permis à beaucoup de ceux qui pensent qu'il y a un vide juridique aujourd'hui, de rester au parlement à une époque donnée quand le mandat des députés était terminé. C'est exactement comme les législatives de 2013, elles devraient avoir lieu en Octobre 2012 mais repoussées dans un premier temps sur le 21 juillet 2013 puis finalement elles ont eu lieu le 25 juillet. A l'époque personne n'avait rien

dit, parce que les contestataires d'aujourd'hui était au parlement, voilà qui les rattrape aujourd'hui. Ils sont nombreux à reprocher au régime de fouler au pied les lois de la République mais quand cela arrange tout le monde,

on se tait. Pendant qu'on réclame des réformes, on demande au parlement de dégager, par ce que son mandat est terminé. Comment les lois seront-elles votées si les réformes demandées doivent devenir avoir lieu ? La même opposition demande le redécoupage, conteste le fichier électoral et demande la reprise du recensement électoral. Elle va de tergiversation en tergiversation et l'on se demande si elle veut

vraiment des élections. Demander à cette étape de l'organisation des élections que soit repris le recensement électoral, il y a manifestation d'une mauvaise foi de la part de l'opposition.

Les discussions se tiennent au sein des Cadres permanent de Concertation (CPC), depuis que le gouvernement a annoncé la tenue des élections, aller demander un dialogue pour définir un compromis entre acteurs politiques et régler la question du découpage électoral comme le réclame l'ANC, c'est absurde. Tous les acteurs discutent au sein du CPC, s'il y a des préoccupations, c'est justement à ce niveau qu'il faut les régler. Pour ce qui est du découpage électoral, le gouvernement a adopté en conseil des ministres en décembre dernier, le projet de loi organique portant modification du nombre de députés à l'Assemblée nationale, les conditions d'éligibilité, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants. C'est clair il n'y a pas débat, le nombre de sièges au parlement sera revu avant les élec-

tions mais il ne faut pas faire comme si cette réforme conditionne la tenue des prochaines élections. Trop de bruit dans le camp de l'opposition alors que le processus est en cours. Il y a tellement du bruit qu'on a l'impression que les partis politiques de l'opposition ne seront pas aux élections. Portant ils ont tous annoncé leur participation parce qu'ils ne veulent pas commettre les erreurs de 2018. Peut-être tout qui se fait en ce moment est un échauffement en attendant les deux scrutins. Mais il serait intéressant d'aller à la rencontre des populations pour préparer le terrain que de rester dans des débats qui ne donneront rien à la fin. En matière d'élection, il faut être réaliste, la victoire c'est sur le terrain et non dans les critiques stériles. Pendant que l'opposition cherche des avantages, le régime également en cherche et seul celui qui a la faveur du rapport de force triomphe. L'opposition a intérêt à se mobiliser contre UNIR, à part cela, elle sortira toujours perdante dans les débats.

M. Mazé

FNFI :

10 ans après, des avancées notables

Souvent exclus des services financiers classiques, les togolais ont droit depuis 2014 aux crédits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Dix ans après, les chiffres des montants octroyés aux populations à la base s'élèvent à 109,83 milliards de francs CFA. Des fonds qui auront permis à rehausser un peu le niveau de vie des populations, surtout dans les zones rurales où le taux de précarité est à un niveau assez élevé.

Selon les données publiées le 25 juillet 2023 par le ministère en charge de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel, ce sont 107,59 milliards de francs CFA qui sont octroyés aux demandeurs de crédits pour le développement de leurs activités. En janvier 2024, soit 10 ans d'opérationnalisation, ce fonds est passé à 109,83 milliards de francs CFA. Entre avril 2014 et janvier 2024, à travers les 13 différents produits du FNFI, ce sont un peu plus de 1.800.000 acteurs du secteur informel qui ont bénéficié de crédits pour financer leurs activités et projets.

Dans le détail, il est à noter que les plus gros crédits ont été alloués via les produits Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) et Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF).

Alors que le nombre de bénéficiaires ne cesse d'évoluer, les autorités en charge du secteur prévoient de



toucher 255.000 bénéficiaires supplémentaires à l'horizon 2025. Destiné à accompagner les populations, particulièrement les couches les plus vulnérables dans le développement de leurs activités économiques, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a produit des résultats assez encourageants d'après les témoignages reçus globalement auprès de l'ensemble des bénéficiaires. Et au

sein des communautés à la base, des souhaits ont été exprimés de voir le champ d'intervention du Fonds s'élargir à d'autres bénéficiaires. Des préoccupations qui sont finalement prises en compte par le Gouvernement dans ses stratégies de développement socioéconomiques du pays.

Véritable outil de lutte contre la pauvreté, le Fonds national de la

finance inclusive a fait des prouesses notables durant ces dernières années particulièrement dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des ménages. Lancé en 2014,

ceux qui en ont fait la demande pour une valeur estimée à 98,25 milliards de francs CFA et un taux moyen de remboursement estimé à 92,46% dans les délais. Ces crédits sont oc-

le FNFI est un instrument de développement social, qui participe à la réduction des inégalités sociales et au renforcement de la résilience des ménages en permettant aux couches vulnérables d'avoir accès à des moyens financiers pour démarrer ou développer des activités génératrices de revenus. Il a été mis en place par le ministère du développement à la base sous la houlette de Mme Victoire Tomegah-Dogbé qui était à l'époque titulaire de ce portefeuille ministériel. Le secteur de l'inclusion financière connaît au Togo des progrès significatifs depuis de nombreuses années avec une amélioration de l'accès des populations aux services financiers ou à la bancarisation. En témoigne son premier rang en 2019 et 2020 dans l'espace UEMOA.

Convaincu de ses résultats satisfaisants, le Gouvernement met le cap sur la pérennisation du Fonds avec un nouveau schéma directeur (2021-2025) en vue du renforcement du cadre d'intervention de l'Etat, l'amélioration de la couverture géographique de services et la mise à disposition des services financiers digitaux via la création d'une banque digitale.

Bien d'autres programmes tels que le projet ECO CCP qui accompagne les programmes d'inclusion financière en termes de transfert monétaire à travers la création des comptes d'épargne mobile rémunérés, le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV) ont également permis de faire de la finance inclusive un vecteur de développement économique et social au Togo.

Kokou Amenté

troyés à travers une dizaine de produits dont les plus sollicités sont entre autres : « N'kodédé » (progrès en langue locale) dont le plafond du crédit est passé l'an dernier de 5 à 10 millions de francs CFA et kits de financement, formation et entrepreneuriat pour les jeunes apprentis en formation ou en fin de formation (KIFFE) ; le Crédit de relance des MTPME ; l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) ; l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) ; Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) ; Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) ; Produit Saisonnier (PS) ; Produit d'Accompagnement à la Formalisation (PAF) et le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière des Femmes vulnérables (PAIFF).

Faut-il le souligner,

OTR :

La TVM toujours suspendue pour les véhicules à usage commercial (suite)

les activités de transports de marchandises et de personnes. Elle s'inscrit bien évidemment dans la continuité des actions déjà entreprises par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des populations. Une opération qui aura représenté un manque à gagner potentiel de près de 2 milliards de francs CFA en recette fiscales.

Notons que dans sa politique de proximité et de modernisation de

ses services, l'Office a digitalisé le paiement de la TVM afin de faciliter les procédures aux contribuables en termes de coût et de délais.

Parlant du secteur des transports, il faut souligner que les acteurs bénéficient également d'un moratoire de deux ans pour se mettre en accord avec les nouvelles réglementations notamment la mesure relative au renouvellement du parc automobile et pour leur

professionnalisation.

Selon les statistiques des associations professionnelles ou syndicales des transports, le Togo compte près de 100.000 acteurs de premier plan dans le sous secteur des transports routiers, qui sont également concernés par les efforts de professionnalisation et de formation. Face aux défis liés à la modernisation de ce secteur, les principales parties sont unanimes sur

l'urgence de réformer profondément le secteur et de professionnaliser les acteurs.

Pour le gouvernement, l'objectif de ces réformes est de rendre d'ici quelques années, le secteur des transports routiers plus performant et plus professionnel dans la lignée des ambitions déclinées dans le PND de faire du pays un hub logistique d'excellence.

Roger GBESSIA



CAN 2024 :

Véritable fête du football en Côte Ivoire

La fête du football africain bat son plein en Côte d'Ivoire au pays d'Alassane Dramane Ouattara. C'est la plus prestigieuse compétition sur le continent qui réussit les nations les plus en vue de l'Afrique avec des stars souvent évoluant en Europe. Depuis le 13 janvier les sites qui abritent la compétition attirent des foules. Les 24 nations qualifiées pour ce rendez-vous courent derrière le trophée que garde encore le Sénégal champion sortant. Le peuple ivoirien profite de ces instants palpitants pour se mettre en exergue et faire des affaires.

Depuis que la Confédération Africaine de Football a confié l'organisation de la 34^{ème} Coupe d'Afrique des Nations de football à la Côte d'Ivoire, le pays s'est mis au travail pour répondre à ce rendez-vous. Tout le peuple ivoirien contribue à faire réussir cet événement en cours et pour le moment les Ivoiriens sont en train de réussir le job. C'est un peuple qui a l'esprit d'hospitalité et qui sait se vendre en même temps l'image du pays. La Côte d'Ivoire sait faire les choses bien. Dès l'annonce de l'organisation de la CAN 2023 par la Côte d'Ivoire, le pays s'est fixé des objectifs, faire tout pour réussir le pari. Il s'est alors lancé dans la construction des infrastructures sportives, il y a également les infrastructures hôtelières. Ce que la Côte d'Ivoire est en train de réussir n'est pas de la magie, c'est une simple volonté politique, les plus hautes autorités du pays ont compris les opportunités qu'offre cet événement parce que le pays

avait déjà organisé la CAN en 1984. Aujourd'hui tout le monde a oublié la crise politique traversée par la Côte d'Ivoire entre

2010 et 2011. Sur tous les sites de la compétition, Abidjan, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro ou Bouaké c'est la joie totale parce que les Ivoiriens savent donner la joie. Beaucoup d'observateurs estiment que la Côte d'Ivoire va organiser la meilleure CAN même



2010 et 2011. Sur tous les sites de la compétition, Abidjan, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro ou Bouaké c'est la joie totale parce que les Ivoiriens savent donner la joie. Beaucoup d'observateurs estiment que la Côte d'Ivoire va organiser la meilleure CAN même

2010 et 2011. Sur tous les sites de la compétition, Abidjan, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro ou Bouaké c'est la joie totale parce que les Ivoiriens savent donner la joie. Beaucoup d'observateurs estiment que la Côte d'Ivoire va organiser la meilleure CAN même

fluence dans les stades en début de ce tournoi. Le constat c'est que pour les premiers matches, les stades étaient à moitié pleins parfois même les tribunes sont presque vides. Ce qui n'est pas une bonne image pour la compétition. Le match d'ouverture de la compétition n'a pas fait le plein au stade Alassane Ouattara.

mité d'organisation a promis revoir très rapidement. Certains ont acquis des tickets pour les revendre plus cher malheureusement pour eux c'est trop cher que le public s'intéresse peu, préférant suivre les matches sur écran géants installés en ville. Ivoirien aime affaire comme on dit là-bas.

Sur le plan jeu, il y aura du spectacle sur

est arrivée avec son ambition, rentrer avec le trophée encore entre les mains du Sénégal de Sadio Mané. Le Sénégal n'entend pas lâcher prise avec une bonne entame de la compétition. Les protégés d'Aliou Cissé ont infligé 3 buts à 0 à la Gambie lors de leur première sortie. L'autre formation qui a fait sensation, c'est le Mali qui a battu l'Afrique du Sud sur le score de 2 buts à 0. Mais sur les premiers matches, il est difficile de pouvoir juger le niveau réel des élections parce que le début de compétition est difficile. L'on verra les vraies intentions des uns et des autres après la deuxième journée. Ce qui est sûr et comme dans toute compétition il y aura des surprises tout comme des confirmations. Dans le groupe A, les Eléphants de la Côte d'Ivoire n'ont pas droit à l'erreur s'ils ne veulent pas décevoir tout un pays. Dans le groupe B, les Pharaons d'Egypte ont hésité sur leur première sortie mais l'Egypte avec ses 7 couronnes et sa star Mohamed Salah reste favori. Dans le groupe C, Sénégal-Cameroun sera le match au sommet de ce groupe, même si le Cameroun ne semble pas très en forme, les Lions Indomptables ne vont rien lâcher. L'Algérie et la Burkina Faso dans le groupe D sont favoris mais attention à la Mauritanie et à l'Angola. Dans le groupe E, au vu de ce que le Mali a proposé contre l'Afrique du Sud, les Aigles peuvent faire mal. Le Maroc demi-finaliste du dernier mondial n'a pas trop de soucis à se faire dans le groupe F aux côtés de la RD Congo, de la Zambie et de la Tanzanie, logiquement les Lions de l'Atlas vont passer au second tour. Pour le moment les supporters des différentes sélections se régalaient dans les gradins jusqu'au 11 février.

les différents terrains, pratiquement toutes les stars du continent sont au rendez-vous. C'est la crème des joueurs africains qui sont en Côte d'Ivoire pour cette messe continentale. Des surprises ont déjà commencé, c'est cela qui va donner la saveur à ce tournoi. Aujourd'hui il n'y a plus de petites sélections en Afrique à part celles qui ne veulent pas travailler. Le grand Nigéria tenu en échec au premier match par la Guinée Equatoriale 1 but partout dans le groupe A est la première surprise. Dans la poule B, l'Egypte a été également surpris par le Mozambique 2 buts partout. Le Ghana battu par le CAP Vert à l'entame de la compétition. L'Angola tient tête également à l'Algérie, 1-1 dans la poule D alors que la Tunisie s'est fait battre par la Namibie. Pour l'instant, il est difficile de faire des pronostics par rapport au vainqueur de cette édition. Chaque sélection

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

M. Mazé



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR